

Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. Direction des ressources didactiques. *Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...* Québec, 1989. 216 p.

Jean-Paul Roy

Volume 35, numéro 4, octobre–décembre 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028190ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028190ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, J.-P. (1989). Compte rendu de [Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. Direction des ressources didactiques. *Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais...* Québec, 1989. 216 p.] *Documentation et bibliothèques*, 35(4), 189–190.
<https://doi.org/10.7202/1028190ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

comptes rendus

Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. Direction des ressources didactiques. Les bibliothèques scolaires québécoises. Plus que jamais... Québec, 1989. 216 p.

Le rapport du comité d'étude sur les bibliothèques scolaires constitue, non seulement, un bilan de l'état des bibliothèques des écoles primaires et secondaires du Québec, mais il propose des mesures de redressement au plan local, régional et national en vue de favoriser l'utilisation optimale des ressources documentaires.

Décrire la situation des bibliothèques scolaires au Québec, définir des orientations, proposer des modèles réalistes qui tiennent compte à la fois des structures administratives et des priorités pédagogiques, sociales et économiques québécoises, tels étaient les objectifs poursuivis par les membres du comité d'étude. Tel était le mandat qui lui avait été confié.

Créé en juin 1988 à la demande du ministre de l'Éducation, ce comité d'étude était présidé par Gilles Bouchard, directeur des services éducatifs à la Commission scolaire Taillon. Yves Léveillé, responsable du dossier des ressources documentaires à la Direction des ressources didactiques du ministère de l'Éducation agissait comme secrétaire. Faisaient également partie du comité : Pierre-Paul Bourque, conseiller pédagogique en moyens et techniques d'enseignement à la Commission scolaire des Draveurs ; Gérard Héon, bibliothécaire professionnel, conseiller pédagogique en bibliothèque à la Commission scolaire des Chênes ; Lucy Larochelle, directrice de l'école Taniata, Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière ; Raymond Julien, responsable de l'enseignement primaire, Direction régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

Une présentation physique de premier ordre, attrayante, une mise en page originale et bien aérée, des tableaux bien choisis pour illustrer des données comparables, une typographie claire, telles sont les caractéristiques extérieures susceptibles de plaire au lecteur dès son premier contact avec le document.

Quant au contenu proprement dit, le lecteur remarque d'abord une table des matières détaillée. Les titres de chapitre sont les suivants : I - Bibliothèque scolaire ; II - Bilan des bibliothèques scolaires et études comparatives ; III - Vers un modèle de développement des bibliothèques scolaires ; IV - Mesures de redressement qui s'imposent.

Chacun des quatre chapitres est subdivisé en sections et sous-sections. Viennent ensuite les recommandations, une estimation des coûts et une brève conclusion. S'ajoutent à cela six annexes portant notamment sur la liste des commissions scolaires qui ont transmis des documents, sur la liste des associations, groupes et organismes rencontrés par le comité, sur la liste des personnes, associations, groupes et organismes qui ont adressé des communications au comité, sur des extraits de textes relatifs au rôle de la bibliothèque scolaire, aux cours reliés à l'exploitation pédagogique de la bibliothèque, et au questionnaire. Une bibliographie des ouvrages consultés complète le rapport.

Cinq composantes servent de toile de fond pour l'établissement du bilan des bibliothèques scolaires : les ressources matérielles, les ressources humaines, la gestion, les services et l'exploitation pédagogique. On retrouve ces cinq composantes aux chapitres portant sur les mesures de redressement et les recommandations.

Plusieurs lecteurs feront sûrement une lecture attentive de la section portant sur la typologie des ressources et services de la bibliothèque scolaire. Cette typologie représente à la fois un état de situation réelle de même qu'un état de situation à atteindre. Elle sera certainement d'une grande utilité pour une commission scolaire qui désire évaluer sa propre situation et mettre en place les correctifs qui s'imposent.

Dans un laps de temps relativement court, les membres du comité ont rencontré 25 groupes ou associations, ont pris connaissance de 53 mémoires et plans de développement, ont procédé à l'analyse de 658 questionnaires et enfin ils ont tenu 27 réunions de travail. La publication de ce rapport représente donc l'aboutissement d'une vaste consultation parmi les différents interve-

nants du réseau scolaire, du secteur universitaire et du monde des associations professionnelles.

D'après le rapport du groupe d'étude, le fonds documentaire des bibliothèques scolaires québécoises est pauvre et déphasé. Au moins 50 % des volumes devraient être retirés des rayons de bibliothèque en raison de leur désuétude. En 1989, on achète dans les bibliothèques scolaires quatre fois moins de volumes par élève qu'en 1975. Autres caractéristiques significatives: diminution de personnel année après année, formation déficiente chez les spécialistes et les enseignants et enseignantes, exploitation pédagogique remplie de contraintes.

Devant cette situation critique, le comité formule 53 recommandations et propose une série de mesures correctives qui impliquent l'école, la commission scolaire et le ministère de l'Éducation. Évidemment, les recommandations constituent une partie importante de ce rapport.

À notre avis, cette étude décrit avec justesse la situation qui prévaut dans l'ensemble des bibliothèques scolaires au Québec; il propose également des mesures réalistes de redressement. Le ton du rapport est très positif: pas de jérémiades sur la situation précaire actuelle et surtout aucune tentative de jeter le blâme sur quiconque. Bref, c'est un document fort bien documenté, de bon aloi et qui constitue une base de travail solide pour quiconque veut poursuivre sa réflexion et mettre de l'avant un plan d'action à la fois cohérent et réaliste pour améliorer la situation des bibliothèques scolaires dans son milieu.

Le rapport est public. On peut se procurer gratuitement une copie de ce rapport dans les Directions régionales du ministère de l'Éducation situées dans chacune des régions administratives du Québec.

Jean-Paul Roy
Commission scolaire La Neigette
Rimouski

FONTAINE, France. Principes directeurs pour la rédaction d'objectifs d'apprentissage en bibliothéconomie, en sciences de l'information et en archivistique. Paris, UNESCO, programme général d'information UNISIST, 1988. 128 pages.

L'ouvrage de France Fontaine se veut d'abord un instrument didactique destiné à des enseignants en bibliothéconomie qui sont appelés à construire des programmes. Il se veut également

un outil d'amélioration de l'enseignement en bibliothéconomie en permettant aux professeurs de cette discipline de développer des habiletés dans le domaine de la planification de l'enseignement.

Le document est divisé en deux parties. La première, plutôt théorique, décrit les principaux aspects de la formulation des objectifs d'apprentissage et la seconde, d'ordre pratique, permet aux enseignants d'appliquer la théorie à leur domaine.

La première partie présente en un langage aussi simple et aussi dépourvu de jargon que possible les principaux aspects de la planification des cours par objectifs. On y trouve des chapitres portant sur le rôle des objectifs dans l'apprentissage, le processus de construction de ces objectifs et les difficultés à surmonter pour la définition d'objectifs. Enfin, on y fait le point sur les avantages et les inconvénients des objectifs précis et on tente de répondre aux principales objections qui sont formulées à leur endroit en certains milieux. Pour bien exposer les caractéristiques d'un enseignement par objectifs, nous y retrouvons continuellement un parallèle entre deux formes d'enseignement: avec ou sans objectifs d'apprentissage définis clairement avant le début des cours. Cette comparaison est appuyée par une série de petits dessins humoristiques qui ont l'avantage de « donner à voir » rapidement de quoi il est question et d'alléger un peu le propos.

La deuxième partie consiste en quatre fiches d'apprentissage destinées à permettre aux lecteurs de développer leurs habiletés dans le domaine de l'organisation et de la formulation des objectifs d'apprentissage. Les quatre fiches présentent les étapes de formulation des objectifs, du général au particulier, soit des finalités et des buts de l'éducation qui s'appliquent à l'ensemble des programmes, aux objectifs intermédiaires destinés, pour leur part, à la planification quotidienne de l'enseignement.

Chaque fiche comporte d'abord un énoncé théorique appuyé d'un certain nombre d'exemples pris dans le domaine de la bibliothéconomie et des exercices en relation avec le contenu de la fiche. Enfin, on trouve le corrigé des exercices, ce qui permet au lecteur de vérifier son niveau de compréhension.

Le document comporte également un lexique des principaux termes employés dans le domaine de la planification de l'enseignement et une importante bibliographie divisée en quatre thèmes: ouvrages généraux sur les objectifs d'apprentissage, les objectifs d'apprentissage en bibliothéconomie, des ouvrages utilisés pour la